

Résumé de la conférence de M. Edmond Privat à l'Assemblée suffragiste de Lucerne

Autor(en): **Privat, Edmond**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de
l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **32 (1944)**

Heft 664

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265206>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

gitation (8), la médisance (7), etc. Nous remarquons que certains déficits qui paraissent inhérents à la nature féminine sont nettement condamnés: l'adoration de petits animaux favoris, la coquetterie exagérée, l'inexactitude (bravo!), la gourmandise qui entraîne au marché noir est, plus que jamais, un péché capital. On réprovoque aussi le goût exagéré du sport, de l'indépendance et le manque de dignité et de décence, ceci à l'adresse des jeunes filles modernes.

La femme émancipée n'est pas du tout du goût de nos correspondantes, on n'aime pas lui voir exercer des métiers qui, jusqu'à présent, ont été l'apanage du sexe fort; la femme doit s'occuper de son ménage, de ses enfants; de couture, ou de malades, si elle n'a pas de famille; tout ce qui la sort de ces occupations est nuisible.

Mais alors, Mesdames, comment réaliser le programme que, d'autre part, vous avez tracé pour nous toutes, le devoir impérieux que vous avez défini avec chaleur: «reconstruire le monde et y introduire l'harmonie et la paix». La mère de famille, avec les moyens dont elle dispose aujourd'hui, pourrait-elle exercer une telle influence? alors que tous les jours on lui enlève quelque-une de ses prérogatives? L'école éduque et instruit ses enfants, les services d'hygiène surveillent leur santé, l'hôpital les recueille quand ils sont malades, les hospices se chargent des vieillards et des infirmes, les cartes d'alimentation règlent la quantité et la qualité de la nourriture qu'elle prépare, la publicité guide son choix dans tous les achats de luxe et l'emploi des loisirs (divertissements, excursions, villégiatures), l'ensemblier dispose son intérieur; des bureaux financiers fixent la somme dont elle peut disposer chaque jour en réglant les salaires, les indemnités, les assurances de toutes sortes. Dans une existence aussi minutieusement dirigée par l'Etat ou les puissances d'argent, que reste-t-il à la mère, à la «reine» du foyer, comme on l'appelle, sans doute par antiphrase? Elle a du travail, certes, mais ses actes sont maintenus sous le contrôle des puissances supérieures, elle n'est plus libre, comme elle le fut jadis, quoi qu'on en pense, à des époques patriarcales, lorsque chaque famille jouissait de son indépendance, et où quelques-unes d'entre elles détenaient un véritable pouvoir, dont la femme bénéficiait, et dont elle a souvent fait bénéficier la société.

Aujourd'hui, les femmes n'ont qu'un moyen de faire entendre leur voix dans l'organisation sociale qui exerce sa contrainte perpétuelle sur tous les individus: faire partie des innombrables Comités, Commissions et bureaux qui régissent notre vie en ses moindres détails. Or, pour être admis dans ces cercles choisis, il faut être expert en droit, en sciences, en médecine, en comptabilité, en histoire, en politique, en hygiène, en assistance sociale, etc., etc.

Et voilà pourquoi il faut partout des femmes expertes en ces diverses disciplines; or pour devenir expertes, il faut avoir acquis des grades universitaires qui attestent les études accomplies. Sans les femmes professionnelles des carrières libérales, il n'y aurait plus, de nos jours, que des hommes pour décider en haut lieu de la quantité de graisse ou de savon, qui sera attribuée à chaque ménage, pour juger de l'orientation qu'on donnera à l'éducation des enfants, de la nécessité d'octroyer aux gardes-malades un horaire supportable, pour établir les lois concernant les enfants mineurs ou les femmes employées dans l'industrie... on pourrait citer des exemples à l'infini.



Cliché Mouvement Féministe
Pearl BUCK

Après beaucoup de grands livres qui, dans des mesures différentes, répondent aux exigences que nous avons formulées: *Vent d'Est*, *Vent d'Ouest*, *Terre chinoise*, *La seconde épouse*, *Les Fils*, *La Mère*, *L'ange combattant*, *L'Exilé*, le *Patriote*, dont la plupart ont été traduits en français, Mme Pearl Buck nous donne aujourd'hui son roman de guerre, bro-

Résumé de la conférence de M. Edmond Privat à l'Assemblée suffragiste de Lucerne

Il semble certain aujourd'hui qu'une nouvelle organisation mondiale, plus forte que la S. D. N., sera établie après cette guerre et que les Etats-Unis y participeront. Non seulement le gouvernement américain, mais les candidats de l'opposition pour l'élection présidentielle l'annoncent comme la volonté de leur peuple, sans distinction de parti.

La Conférence des Premiers Ministres des Dominions vient d'annoncer aussi sa décision à cet égard, et l'URSS et la Chine, à la conférence de Moscou, avaient également accepté la formule de M. Cordell Hull, ratifiée par le Sénat américain, d'un «organisme avec la force nécessaire pour empêcher les agressions».

Dans le cadre de cette organisation mondiale, il est possible qu'on établisse, en outre, une Union européenne, mais, sur ce point, il n'y a encore aucune décision prise, mais seule-

ment des suggestions, comme celle du Maréchal Smuts.

La Suisse a un intérêt vital à ce que la paix soit durable. Sa neutralité n'est pas pour elle une garantie absolue de sécurité. Seule la paix européenne peut la lui assurer. Son intérêt est donc que l'organisation internationale future soit efficace et impartiale, et que le régime de transition avec des hégémonies particulières dure le moins longtemps possible.

En outre la question de sa neutralité militaire sera beaucoup moins délicate si les forces prévues pour la future organisation dépendent directement de celle-ci, et non de souverainetés nationales particulières.

Il est plus facile à des Suisses de participer comme individus à des organismes comme la Cour de La Haye qu'à un Conseil d'ambassadeurs dont chacun engage la responsabilité de l'Etat qu'il représente. L'intérêt de la Suisse est donc de favoriser un Exécutif international central choisi par l'Assemblée des Etats, et non pas composé de puissances particulières.

L'expérience de la Confédération Suisse depuis 1848 par rapport aux anciennes Diètes est instructive à ce sujet.

A. W.-G.

Des formations féminines dans l'armée française

Un décret du Comité français de la Libération nationale, daté du 11 janvier 1944, a décidé que chacune des armées de terre, de l'air et de mer comprendra, soit dans les formations du territoire, soit dans les unités en opérations, des formations féminines auxiliaires recrutées par engagements volontaires et, s'il y a lieu, par voie d'appel. Ces corps sont ouverts aux Françaises âgées de 18 à 45 ans et éventuellement aux ressortissantes des nations alliées.

Sont exemptées du service militaire obligatoire féminin: les femmes élevant un enfant de moins de 16 ans et les femmes appartenant à une congrégation religieuse. Ce dernier privilège nous paraît étrange; pourquoi ne pas mobiliser aussi bien les sœurs de charité, quitte à les affecter aux hôpitaux? Les religieux hommes sont mobilisables en France, comme tout autre homme.

Sont exclues des formations militaires féminines auxiliaires les femmes se livrant à

derie aux couleurs nouvelles et d'une extraordinaire richesse sur le thème d'un de ses anciens ouvrages: *Les Fils*. Publié en anglais sous le titre de *Dragon's seed*, c'est-à-dire «La semence du Dragon», ce roman porte en français le titre moins biblique, moins évocateur, mais peut-être plus conforme à nos goûts classiques, de *Fils de Dragon*.

Dans une province rurale, les paysans s'adonnent à des travaux que, de père en fils, ils ont effectués aux mêmes époques et de la même manière. Ils travaillent pour se nourrir. Le soin de leurs plantations et celui des enfants qu'ils mettent au monde font l'objet de toutes leurs préoccupations. La vie se continue apparemment inchangée de génération en génération, sur le vieux sol toujours consacré aux mêmes cultures, où s'élève la chaumière familiale et où naguère, en creusant très profond, un des ancêtres a trouvé un petit dragon en métal doré qui devait provenir d'ancêtres reculés, peut-être plus artistes, plus belliqueux, plus civilisés que ne le sont leurs descendants.

Si semblables que soient ces hommes, de légères différences les caractérisent et marquent les fils d'une même famille. On voit l'aîné content de se livrer aux travaux des champs et d'avoir une femme qui lui donne des enfants. Le second est plus inquiet. Sur tout il est entraîné à toutes sortes de curiosités par sa jeune et charmante femme qui cache comme une tare le privilège qu'elle a de savoir lire et écrire. Tous deux s'intéressent aux vagues bruits qui atteignent le vil-

lage, échos d'une guerre terrible à laquelle le pays est en proie. Un troisième fils, pressé que un enfant, est violent, silencieux, fantasque, encore incomplètement formé par les traditions locales, au moment où l'ennemi pénètre au cœur des terres, trouble la vie patriarcale du village et remue plus profond que le sol paysan la vieille terre de la patrie où dort la semence du Dragon.

Une fille de la maison a épousé un homme de la ville; c'est un commerçant qui possède un magasin où il écoule des marchandises achetées à l'étranger. Pour cet homme, l'ennemi représente quelqu'un avec qui on trafique, quelqu'un avec qui l'on doit se montrer conciliant, quitte à jouer le jeu du plus fin.

L'atmosphère calme des campagnes et de la ville provinciale est bouleversée par l'apparition des bombardiers. La ville est conquise sans que rien soit changé à l'existence des paysans. Mais bientôt les émissaires de l'armée d'occupation se répandent dans le pays pour réquisitionner les denrées. Ils se livrent à des cruautés, violent les femmes, éveillent chez les terriens une haine sourde et une volonté de résistance cachée qui les amènent à toutes sortes de ruses. Des relations de plus en plus étroites se nouent entre ces agriculteurs paisibles et les agents de la résistance, réfugiés avec des brigands et des hors la loi au cœur des montagnes voisines, au delà desquelles, dans le pays encore libre, se préparent les armées de la revanche.

La ville de province est partagée entre les hommes de la résistance secrète, un groupe

la prostitution et les femmes ayant fait l'objet d'une condamnation privative de liberté d'au moins 15 jours inscrite au casier judiciaire. Pour les hommes, l'exclusion de l'armée n'était prononcée par la loi sur le recrutement de 1928 qu'à partir d'une peine de 2 ans d'emprisonnement, en général.

Ne pourront servir dans les unités en opérations que les appelées faisant acte de candidature pour ces unités et les engagées volontaires; c'est-à-dire que les femmes ne seront pas envoyées au front contre leur gré. Ce personnel féminin bénéficie du régime en vigueur pour le personnel militaire masculin, en ce qui concerne les allocations militaires, les soins médicaux et les pensions d'invalidité. Toutefois, les allocations militaires et les indemnités à caractère familial ne peuvent, être touchées à la fois du chef des deux conjoints.

Quelques jours plus tard, le 29 janvier 1944, un décret appliquant la mesure précédente a autorisé le Commissaire à la guerre et à l'air à appeler sous les drapeaux, par voie d'appel individuel, 6000 Françaises mobilisables, célibataires, veuves ou divorcées sans enfant, nées au cours des années 1908 à 1912 et vivant sur les territoires relevant du Comité de la Libération nationale. Ces femmes seront affectées pour 2/5 à l'armée de terre, 2/5 à l'armée de l'air, 1/5 à l'armée de mer.

T. F.

Office médical et social de consultations de mariage (Genève)

On nous prie d'annoncer que, dès le 2 juin, cet Office, créé par le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale et par «Pro Familia», et qui s'inspire d'institutions analogues à Lausanne et en Suisse allemande, est ouvert tous les vendredis de 17 h. 30, à la Taconnerie, 3, au rez-de-chaussée. Ses services sont gratuits.

Les 85 ans de Mrs. C. Chapman Catt

Fondatrice de notre Alliance Internationale pour le Suffrage, qu'elle a présidée pendant vingt-cinq ans, et l'une des personnalités, non seulement féminine, mais humaine, au vrai sens de ce mot, les plus en vue de la vie féministe, pacifiste, sociale et politique des Etats-Unis, Mrs. Chapman Catt a célébré à New-York dernièrement, en pleine vigueur de ses capacités intellectuelles et physiques, l'anniversaire de ses 85 ans révolus.

Un lunch d'honneur lui a été offert à cette occasion par plusieurs organisations féminines; parmi les oratrices qui y ont pris la parole se trouvait Mme Roosevelt.

Les suffragistes suisses à Lucerne

L'Assemblée générale des 20 et 21 mai a bien fait son devoir; elle a regardé en arrière et honoré nos pionnières; elle s'est occupée du présent, et elle a préparé l'avenir. Et tout cela dans un cadre charmant, dans une salle historique où l'on se sentait à l'aise, entouré de mille égards par la section de Lucerne et sa dévouée présidente, Mme Müller-Türcke.

Le passé

D'abord celui qui se rapporte à l'année écoulée: le rapport de la présidente, Mme Vischer-Althoff. Il mentionne des événements connus dans nos colonnes: le cours de week-end en collaboration avec des sociétés de jeunesse au Herzberg, nos efforts concernant les affaires fédérales: assurance-vieillesse, élections au Conseil National, révision éventuelle de la Constitution, nationalité de la femme mariée, timbres *Pro Juventute* et portraits de femmes suisses, etc. Une rubrique hélas! manque: celle des affaires internationales (sauf la mention de notre demande au Conseil Fédéral de déléguer une femme à la Conférence internationale du travail à Philadelphie). Cependant notre Comité n'est pas resté sans nouvelles du tout de nos amies internationales, et il est bon de rappeler, surtout aux jeunes qui sont venues à nous ces dernières années, que nous appartenons à un grand mouvement qui ne s'arrête, heureusement, pas à nos frontières. Ses comptes de l'année, présentés par Mme Leuch, démontrent que nous sommes pauvres et que nous avons besoin de l'appui de toutes les sections et de tous les membres. La cotisation de 1 fr. par tête de membre est vraiment bien modeste quand on pense au but de notre Association!

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION

33 professeurs
méthode
programmes
individuels
gain de temps

École LEMANIA
LAUSANNE

de vulgaires profiteurs de guerre et les gens qui pensent que, dans la situation présente, une attitude politique de collaboration avec l'ennemi s'impose. Ces derniers ne se sentent pas moins honnêtes pour avoir su tirer parti de la situation. Ils se disent que, lorsque les temps normaux reviendront, ils seront tout aussi honorables que ceux qui soudainement, dans la mesure très limitée des moyens à leur disposition, organisent une résistance plus ou moins vaine.

Le conflit qui s'agit au cœur des hommes et atteint la patrie dans son intégrité n'est pas essentiellement chinois. Si les troupes d'occupation, dont il s'agit ici, n'étaient désignées sous le nom de «Nains des Mers du Levant», on pourrait croire que le drame se joue fort près de nous. Mais voici que se réveille le vieux sang du Dragon. La semence surgit des sillons antiques, et, chose étrange, retrouve sa vigueur, grâce à des impulsions venues du dehors.

Outragé par les traitements infâmes que lui ont fait subir les soldats ennemis, le fils adolescent rejoint les brigands des collines. En proie à une sorte d'exaltation, qui le ramène au culte de l'antique déesse Kwan-Yin, il rallie les gas de la montagne, dirige des incursions meurtrières, travaille, en marge des armées, à la destruction de l'occupant. Une certaine suite manque à son œuvre. Un ordre qui la rende véritablement efficace. Semblable à un chef célèbre de son pays, il oriente sa carrière, grâce à la rencontre qu'il fait d'une remarquable jeune Chinoise élevée hors de son pays, dans le lointain Occident. Cette